



SPORTS

Du 16 au 21 avril, Saint-Brieuc fait son break !

Dans le cadre des animations organisées en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Ville de Saint-Brieuc, le Département des Côtes d'Armor, les associations UnVsti, le 26bis et la MJC du Plateau consacrent une semaine à l'une des nouvelles disciplines additionnelles de Paris 2024 : le Breaking.

Publié le 10 avril 2024

Ancré dans la culture locale, avec des acteurs et des événements reconnus tels que l'association UnVsti et le festival ZTZ, le breaking est célébré à Saint-Brieuc du 16 au 21 avril.

Tout droit venu des Etats-Unis, le Breaking est un genre de danse qui a émergé dans les années 1970 au cœur de la vie nocturne animée des quartiers du Bronx. Il se caractérise par son aspect acrobatique, ses mouvements au sol ainsi que par l'importance du DJ et du maître de cérémonie lors des battles.

Avec la participation de l'équipe de France

Cette semaine offre ainsi l'opportunité de découvrir et de s'initier à cette discipline avec les membres de l'Equipe de France Breaking comme instructeurs. Ces derniers seront présents tout au long de cette semaine pour animer les activités programmées.

Au cours de cette semaine, l'Equipe de France interviendra également dans divers établissements scolaires, et même dans un EHPAD, offrant ainsi la possibilité de faire découvrir le Breaking à tous les âges.

Les rendez-vous à noter

Pour les événements ouverts au grand public, plusieurs rendez-vous sont à noter :

- 17 avril – Battle Just Fun à Bonjour Minuit de 14h à 17h ;
- 18 avril - Initiation et démonstration au Centre social Cap Couleurs de 17h15 à 18h
- 19 avril – Initiation et démonstrations sur la Place de la Grille de 17h30 à 18h30 ;
- 20 avril – Initiation et démonstrations à La Cabane de 10h30 à 11h30

Le battle Breakez le 21 avril

La semaine se conclura par le Battle *Breakez*, le 21 avril à la halle Maryvonne Dupureur. Cet événement majeur offre une véritable immersion dans l'univers du Breaking et des battles avec la participation de 30 équipes, soit 15 battles, et un jury composé des membres de l'Equipe de France.

La participation au battle est ouverte à tout le monde : danseur de tous styles, non danseur, breakeur-euse, jeunes, moins jeunes, avec ou sans handicap, etc., tant que les règles du battle sont respectées.

Inscrivez-vous !

De 10h à 12h, les équipes participantes pourront s'échauffer, répéter leur battle et apprendre les codes du Breaking avec les membres de l'Équipe de France et les professeurs de danses de UnVsti, le 26 bis et la MJC du Plateau.

De 13h30 à 17h, place au spectacle ! Les 30 équipes inscrites s'affronteront lors de 15 battles. À l'issue des battles, l'équipe de France fera une démonstration et une animation sera proposée au public.

Découvrez le teaser de l'événement : <https://youtu.be/3Xbbm2FvCso>

Informations pratiques

Lieu : Halle Maryvonne Dupureur – 67 rue Théodule Ribot à Saint-Brieuc

Horaires : 13h30 à 17h (+ 10h à 12h pour les participants)

Jauge de 1000 personnes - pas de réservation

Tarif : participation libre selon les moyens de chacun et le niveau de satisfaction

Pour participer :

L'inscription est gratuite pour toutes les équipes participantes. Chaque équipe est composée de 3 à 5 danseurs. Les équipes peuvent être composées uniquement de mineurs, mais la présence d'un référent majeur est obligatoire pour chaque équipe. Le port de déguisement est le bienvenu, ajoutant une touche de créativité et d'originalité à cette journée.

Pour maintenir un environnement propre, il est exigé que les participants portent des chaussures réservées à un usage intérieur afin de ne pas salir le parquet de danse.

Après avoir rempli [le formulaire d'inscription](#), un courriel de confirmation sera envoyé à l'équipe confirmant leur participation au battle. Pour aider les équipes à mieux comprendre les règles et les codes du Breaking et des battles, un guide détaillé sera également envoyé par mail à chaque équipe.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)